

PETITION

A

Messieurs les Sénateurs et Messieurs les Députés

EN FAVEUR

DE LA DEMANDE D'AUTORISATION

FAITE

Pour les congrégations

Messieurs les sénateurs,

Messieurs les députés,

DANS quelques jours, vous allez avoir à vous prononcer sur l'autorisation que sollicitent de vous cinq cents de nos congrégations religieuses. Le pays tout entier, encore ému des incidents douloureux qui l'ont si profondément troublé, attend avec anxiété vos décisions. Elles auront une grande puissance pour calmer les esprits ou les surexciter encore, selon qu'elles seront ou non favorables aux revendications de la liberté. Elles exerceront sur l'avenir de notre pays une influence peut-être décisive ; et, rarement des législateurs auront eu devant leurs contemporains et devant la postérité une aussi redoutable responsabilité. En ces graves circonstances, permettez à des évêques et à des citoyens français usant d'un droit que notre Constitution reconnaît à tous, de s'adresser aux représentants du pays, et de plaider devant vous la cause de ces religieux et de ces religieu-